

COMMISSION DES FINANCES
+++++

Séance du Jeudi 26 Janvier 1922.

Présidence de M. MILLIES LACROIX. Président.

XXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 17 heures.

PRESENTS: MM. MILLIES LACROIX. A. BERARD. DE SELVES.
G. CHASTENET. L. HUBERT. CLEMENTEL. FERNAND DAVID.
FRANCOIS-MARSAL. SERRE. DEBIERRE. RIBOT. PAUL DOUMER.
RENE RENOULT. HENRY BERENGER. DAUSSET. MILAN. PAUL
PELISSE. PERCHOT. SCHRAMECK. RENE BESNARD. BLAIGNAN.
BOUDENOOT. JEANNENEY. R.G. LEVY. LEBRUN. BIENVENU-MARTIN.
PASQUET. BOIVIN-CHAMPEAUX. GUILLIER. BUSSON-BILLAULT.
LE COLONEL STUHL. LEON PERRIER. TOURON.

EXCUSES: MM. JEAN MOREL. JENOUVRIER.

+++++

- COMMUNICATION D'UNE LETTRE DE M. HENRY CHERON ET
DE LA REPONSE DE M. LE PRESIDENT.

M. LE PRESIDENT donne lecture de la lettre par
laquelle M. Henry Chéron, nommé ministre de l'agriculture
se démet de ses fonctions de rapporteur général de la com-
mission des finances. Il donné également lecture de la
réponse qu'il a adressée à M. Henry Chéron.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
20 Janvier 1922.

LE MINISTRE.

"Mon cher Président & Ami,

Vous devinez quelle est mon émotion, lorsque
je vous adresse, pour la bonne règle, ma démission de
Rapporteur Général de la Commission des finances du Sénat.
Je ne me sépare point sans beaucoup de peine

des excellents collègues qui m'avaient fait le grand honneur de me renouveler à l'unanimité mon mandat et à la bienveillance desquels je dois d'avoir donné le meilleur de mes efforts.

Je vous serai infiniment obligé, mon cher Président et Ami, de leur exprimer, en toute sincérité, une reconnaissance qui ne s'effacera pas.

Ai-je besoin d'y ajouter l'assurance des sentiments de très profonde amitié que je garde pour vous, qui m'avez donné tant d'utiles conseils ?

Je vous prie de bien vouloir agréer, etc....

Signé: HENRY CHERON.

J'ai répondu le 21 Janvier:

"Mon cher Ministre & Ami,

Je ne manquerai pas de donner connaissance à la Commission des finances, dans sa prochaine séance, de votre lettre du 20 de ce mois, par laquelle, après avoir donné pour la bonne règle, votre démission de rapporteur général, vous avez exprimé, en termes touchants, vos regrets et votre reconnaissance.

La Commission sera certainement unanime à regretter avec moi que votre entrée dans les Conseils du Gouvernement, nous prive d'une collaboration qui nous fut précieuse, durant l'année 1921.

Nos regrets sont toutefois tempérés par l'assurance absolue que nous avons de la fermeté avec laquelle vous saurez faire observer dans le Département à la tête duquel vous venez d'être appelé, les principes d'ordre et d'économie que vous avez si vigoureusement et si éloquemment fait prévaloir au nom de la Commission des finances, au cours de l'examen des Budgets des exercices 1921 et 1922. Nous avons également la certitude que vous n'hésitez pas le cas échéant, à rappeler ces principes dans les Conseils du Gouvernement dont vous faites partie.

Veuillez agréer, etc.....

Signé:

MILLIES-LACROIX".

Cette double lecture est favorablement accueillie par le ~~Gouvernement~~ *Commission*.

+++++

- HOMMAGE à M. PEYRONNET.

M. LE PRESIDENT dit que la Commission voudra certainement adresser avec lui un salut sympathique à M. Peyronnet, ancien membre de la Commission, à l'occasion de sa nomination de ministre de travail, c'est-à-dire de chef d'un département ministériel correspondant à l'objet de ses études antérieures. (Adhésion.)

+++++

- BIENVENUE A MM. PAUL DOUMER ET PASQUET.

M. LE PRESIDENT souhaite la bienvenue à MM. PAUL DOUMER ET à M. PASQUET, qui ont été désignés par leurs groupes respectifs pour remplacer à la Commission MM. HENRY CHERON & PEYRONNET.

+++++

- NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE LA COMMISSION.

M. LE PRESIDENT invite la Commission à nommer un secrétaire en remplacement de M. PEYRONNET.

Sur la proposition de M. PAUL PELISSE, la Commission nomme par acclamation M. MILAN.

+++++

- NOMINATION DU RAPPORTEUR GENERAL DE LA COMMISSION.

M. LE PRESIDENT invite la Commission à nommer son rapporteur général en remplacement de M. Henry Chéron.

M. DAUSSET déclare qu'il n'est pas candidat.

M. R. G. LEVY pose sa candidature.

M. A. BERARD pose celle de M. HENRY BERENGER, qui se déclare prêt à répondre à l'appel de ses amis.

Sur l'invitation de M. BOUDENOOT, les deux candidats, MM. R.G. LEVY & HENRY BERENGER exposent successivement leurs vues au sujet de la situation financière.

M. R. G. LEVY. La situation financière actuelle est extrêmement difficile et elle soulève de nombreux problèmes, que je ne puis indiquer qu'en passant; la Commission actuelle n'aura d'ailleurs pas à aborder tous ces problèmes, étant donné qu'elle fera place à une autre Commission dès le dépôt du projet de budget de 1923.

Quoi qu'il en soit, si j'avais l'honneur d'être nommé rapporteur général, voici comment j'envisagerais les principales questions financières de l'heure présente, tout en défendant, bien entendu, les résolutions de la Commission dont je serais avant tout le fidèle interprète: en ce qui concerne le budget ordinaire, dont l'équilibre n'est qu'instable, il faut le mettre en équilibre stable en augmentant les recettes et en éliminant les dépenses. Pour ce qui est des recettes, nous ne pouvons songer à établir des impôts nouveaux; la machine fiscale doit chômer pendant un certain temps, jusqu'à ce que le pays ait "digéré" les impôts récents; il faut donc se contenter d'améliorer le rendement des contributions existantes. J'ajoute que je suis hostile à l'établissement d'un impôt sur le capital, qui, faible, troublerait inutilement le contribuable, et, fort, se transformerait inévitablement et à brève échéance, en supplément à l'impôt sur le revenu. Pour ce qui est de la compression des dépenses, des économies, c'est chose de la plus grande importance; je signale à ce propos qu'en Angleterre la Commission Geddes conclut à la réalisation d'économies se montant à plusieurs milliards; notre commission pourrait jouer en France le même rôle que cette Commission: en tout cas nous devons sur ce point continuer la politique précédemment défendue par M. Paul DOUMER et par M. Henry CHERON quand ils étaient rapporteur général de notre Commission.

En ce qui concerne la Trésorerie, deux questions essentielles se posent: la question monétaire et la question de la dette flottante. Sur la première M. Paul DOUMER a suivi comme ministre des finances une politique très bienfaisante ^{en} ~~la~~ réduisant pendant son passage aux affaires

de 2 milliards les avances de la Banque de France au Trésor; cette réduction a eu d'heureux effets sur la situation de nos changes. Touchant la dette flottante mon opinion est qu'il importe d'en diminuer le taux d'intérêt, de façon à alléger les charges du Trésor, ~~et~~ et à faciliter une opération de consolidation. Mais une opération de ce genre ne deviehdra possible que si la liberté est rendue d'abord au marché des rentes; ce sera là la préface nécessaire d'un emprunt de consolidation.

Pour ce qui est du budget des dépenses recouvrables, nous ne savons encore quelles recettes pourront y être ~~pr~~ inscrites, la plus grande incertitude régnant sur les paiements qu'effectuera l'Allemagne en 1922. Quant aux dépenses de ce budget, elles ont été réduites cette année par l'adoption du système des annuités. En tout cas, nous devront étudier de très près le budget allemand en vue de l'établissement d'un contrôle qui constituera le moyen le plus efficace pour faire rentrer notre créance. J'ajoute que ce qui se passe actuellement en Allemagne montre bien le caractère et les effets de l'inflationnisme monétaire; ce n'est pas un remède mais un toxique qui conduit le pays qui y a recours sinon à la ruine financière et économique, du moins à la faillite monétaire.

Enfin je signale la grande importance de la situation de notre change, situation qui dépend, du moins en grande partie, de nos échanges commerciaux.

M. HENRY BERENGER. Les principales questions financières qui se posent aujourd'hui ont été abondamment débattues devant la Commission depuis la guerre; je crois donc inutile de les rappeler; je dirai seulement comment je remplirais le rôle de rapporteur général si la Commission

me le confiait: je m'efforcerais de continuer l'oeuvre de MM. PAUL DOUMER ET HENRY CHERON, je serais essentiellement un contrôleur, ni ami ni adversaire systématique du Gouvernement: je serais le collaborateur et comme le lieutenant de M. le Président; je collaborerais aussi, étroitement, avec les rapporteurs spéciaux.

Au reste les pouvoirs de la Commission actuelle vont bientôt prendre fin. Jusque là nous n'aurons à examiner que quelques projets urgents; pour ce ^{est} qui d'abord du budget des dépenses recouvrables, nous l'examinerons avec la volonté de faire payer l'Allemagne; j'étudierai le projet relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires avec le souci à la fois des intérêts de la production nationale et des besoins du trésor; j'aborderai le projet relatif à l'indemnité de ~~cherté~~ de vie aux petits retraités dans un esprit de justice démocratique et en même temps de respect de nos finances; enfin pour vous saisir de conclusions sur le projet concernant la Banque Industrielle de Chine, je m'inspirerai aussi bien de l'intérêt national que de l'équité.

D'une manière générale, je vous apporte mon indépendance absolue, et tout mon travail; si vous me nommez rapporteur général je remplirai ma tâche de mon mieux, et, bien entendu, en me conformant toujours à vos directives.

Il est procédé au scrutin pour la nomination du rapporteur général.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants:	33
Bulletins blancs ou nuls:	0
Majorité absolue:	17

Ont obtenu :

MM. HENRY BERENGER: 18 voix
R.G. LEVY: 14 -
PAUL DOUMER: 1

En conséquence, M. HENRY BERENGER est proclamé
Rapporteur général de la Commission.

+++++

- NOMINATION DU RAPPORTEUR SPECIAL DU BUDGET DU
MINISTERE DU TRAVAIL.

La Commission, nomme, sur sa demande, M. PASQUET,
Rapporteur spécial du Budget du Ministère du Travail, en
remplacement de M. Peyronnet.

+++++

- DECISION DE CONFIER A DEUX MEMBRES DIFFERENTS DE
LA COMMISSION LES RAPPORTS SPECIAUX DE LA MARINE
ET DE LA MARINE MARCHANDE.

M. LE PRESIDENT. Il nous reste à remplacer M.
Henry Bérenger, nommé rapporteur spécial des budgets :
1° de la Marine, 2° des Ports, des Pêches et de la Marine
marchande.

M. SCHRAMECK demande que, par retour à l'ancien
état de choses, les deux rapports spéciaux de la marine
et de la marine marchande soient confiés à deux membres
différents de la Commission.

Il en est ainsi décidé.

+++++

- NOMINATION DU RAPPORTEUR SPECIAL DU BUDGET DES
PORTS, de LA MARINE MARCHANDE & DES PECHES.

La Commission nomme M. SERRE, rapporteur spécial
du Budget des Ports, des pêches et de la marine marchande.

+++++

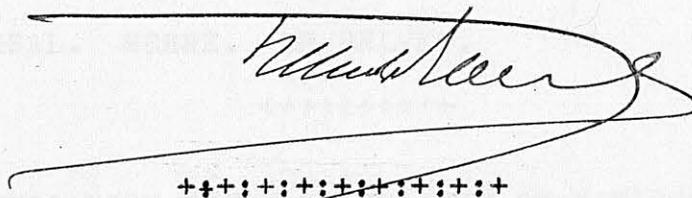
de M. DE SELVES. Le projet dont il s'agit est relatif à une affaire très délicate: il est presque fatal que le rapporteur en soit l'objet d'attaques au dehors.

M. JEANNENEY. Contre ces attaques, j'offre ma carapace! (Sourires).

La Commission nomme M. JEANNENEY, rapporteur provisoire du projet de loi.

La séance est levée à 17 heures 55 minutes.

Le Président
de la Commission des Finances :



++++++